

CDAS 44

du 13 juin 2023

COMPTE-RENDU



finances Solidaires

ACTION SOCIALE EN DANGER !



UN CDAS SOUS LE SIGNE DE L'INFLATION

Au cours de ce CDAS, au travers des différents points évoqués, une thématique forte ressort : **la hausse du coût de la vie et ses conséquences pour les agent-es.**

Est-il besoin de rappeler que l'inflation en 2022 a été de 5,2%, alors que la revalorisation salariale des fonctionnaires accordée par le gouvernement n'est que de 1,5% !

Il en découle des problématiques criantes au niveau de la situation des agentes et des agents :

Pour les assistantes sociales, le profil des personnes en demande de solutions a largement évolué, ce sont de plus en plus de jeunes agentes et agents, souvent parent isolés, de catégories C et B, qui se retrouvent en situation de surendettement ! Des situations concrètes et urgentes auxquelles elles tentent de répondre par des aides ponctuelles et immédiates. Les assistantes sociales nous ont précisé qu'il est nécessaire pour les agent-es en difficultés de les contacter au plus vite. Solidaire Finances rappelle qu'au delà des aides financières, les correspondant-es sociaux peuvent aiguiller les agentes et les agents en difficultés vers des prestations de psychologue et d'avocats, financés par l'Action Sociale, n'hésitez pas, ne restez pas en souffrance !

Au sujet du logement, c'est toujours le marasme ! Le parc privé n'étant pas accessible aux agent-es arrivants sur le département, notamment sur Nantes, il serait naturel de trouver une solution dans le parc du logement social. Or dans les 5% de logement social réservé par la préfecture auprès des bailleurs sociaux pour les agent-es du ministère, les offres ne correspondent pas aux besoins des collègues, qui se voient dans l'impossibilité de louer les logements proposés car... leur salaire est trop bas ! Solitaires Finances dénonce cet état de fait et réclame des logements sociaux adaptés aux besoins des agent-es.

Afin de venir en aide aux parents, l'action sociale va rediriger les demandes de place en crèche vers la SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale). L'offre proposée étant plus étendue sur le département devrait débloquer des situations qui ne trouvaient pas de solution avec l'action sociale du ministère. Solitaires Finances veillera à ce qu'un maximum de demandes se voient satisfaites.

Au vu du refus du ministère de réimplanter une restauration collective sur le site de Châteaubriant, Solitaires Finances a rappelé que le titre restaurant, malgré une inflation galopante n'a jamais été revalorisé, ce qui constitue une injustice flagrante pour les agent-es des sites isolés !

Solitaires Finances a répondu point par point aux arguments fallacieux du ministère et a joint a sa réponse un exemple de ce qu'il est possible de s'offrir comme repas avec seulement 6€ par jour !

Les conventions de restauration passées avec

les établissements privés ne sont pas au beau fixe non plus ! Outre que l'inflation les affecte également avec soit une augmentation des prix, soit une baisse drastique des portions, vient s'ajouter la contrainte administrative.

En effet le point d'indice ministériel d'aide aux agent-es ayant été revalorisé, cela a entraîné un retraitement par les délégué-es de l'action sociale pour rééditer les tickets de restauration, d'ou la mise en circulation de tickets avec le nouvel indice en même temps que ceux avec l'ancien.

Le résultat est imparable : refus de la part de Chorus d'honorer le remboursement auprès des restaurateurs ! Ces derniers ont juré que l'on ne les y prendrait plus et refusent de renouveler le conventionnement ! Solitaires Finances rappelle, au vu de tout ces aléas, que la restauration collective est la seule solution valable à long terme !

Et pour ce qui est de la restauration à Doumergue , nouveau restaurant inter-administratif, qui sera opérationnel au 1er septembre 2024, il est prévu une fréquentation journalière de 1 200 couverts pour un maximum de 400 places assises ! Bonjour la sérénité !

Un sondage sur les demandes des agentes et agents a été lancé, les résultats seront connus mi-juillet,

En espérant que les administrations prennent en compte les résultats.

Au final, ce nouveau RIA très ambitieux sera le coup de pied de l'âne pour l'AGRIMA, restaurant de l'INSEE, qui avait pu se maintenir suite à la fermeture de Doumergue 1. Pour le moment aucune certitude quant à l'avenir de la douzaine d'employé-es. L'administration n'a pas pu donner de précisions quant à leur intégration dans la nouvelle structure ! Bien piètre récompense pour celles et ceux qui ont maintenu la restauration au cours d'une période des plus difficiles !

Au final, les nouvelles règles de fonctionnement du CDAS favorise sa désorganisation, aucune anticipation sur la gestion et le recrutement du personnel n'a été mise en place, l'organigramme de fonctionnement au niveau régional n'est toujours pas connu, et les représentant-es du personnel ne sont ni informés des restructurations ni consultés sur leurs pertinences.

Pour exemple, un nouveau recrutement pour un-e assistant-e de la délégation de Loire Atlantique a été lancé, 18 candidatures ont été examinées. Les représentant-es au CDAS n'ont jamais été consultés sur le sujet. Solitaires Finances dénonce une gestion opaque et arbitraire qui ne peut qu'être défavorables aux agentes et agents du ministère.

Pour finir sur un point positif, une nouvelle prestation pour le financement d'activités sportives à destination des 12-17 ans est mise en place. Les personnes intéressées doivent contacter l'action sociale pour les précisions d'attribution en fonction du revenu fiscal.